

Fiche d'inscription

Association Japon et Culture

2008-2009

(une adhésion prise durant l'année scolaire 2008-2009 est valable jusqu'au 30 septembre 2009)
fiche à nous retourner complétée, datée, signée et accompagnée de votre règlement
Association Japon et Culture, 32 rue Boucher de Perthes, 59000 Lille

NOM :

Prénom :

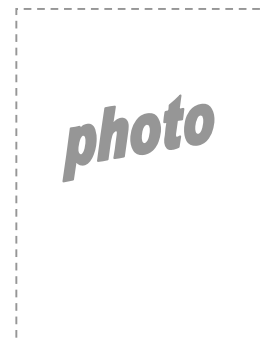
Adresse :

Date de naissance :

Tél. : **Portable :**

Mail :

Secteur d'activité :



*La photographie n'est
nécessaire que la première
année d'inscription*

Si vous désirez suivre les cours, veuillez cocher l'horaire qui vous convient le mieux dans le tableau ci-dessous (n'en cochez qu'un seul, les lettres correspondent à différents groupes d'un même niveau) :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Local Japon & Culture	Niveau 4 <input type="checkbox"/> 20h00-21h20	Niveau 1e <input type="checkbox"/> 20h00-21h20	Niveau 1a <input type="checkbox"/> 15h00-16h20	Calligraphie <input type="checkbox"/> 18h30-19h50	X
			Niveau 2a <input type="checkbox"/> 20h15-21h35	Niveau 3 <input type="checkbox"/> 20h00-21h20	
Mairie de Quartier Lille Centre	X	X	Niveau 1b <input type="checkbox"/> 18h00-19h20	X	Niveau 2b <input type="checkbox"/> 18h00-19h20
			Niveau 1c <input type="checkbox"/> 19h30-20h50		Niveau 1d <input type="checkbox"/> 19h30-20h50

Attention les horaires des cours diffèrent selon les lieux et les jours. Mairie de Quartier de Lille Centre (31 rue des Fossés) et local de l'association Japon & Culture (32 rue Boucher de Perthes)

Tarifs (cochez selon votre choix) :

- Adhésion sans cours** 40 €
- Adhésion + Cours de japonais** 260 € (T.R. 238 €)
- Adhésion + Cours de calligraphie** 190 €
- Adhésion + Cours de japonais + cours de calligraphie** 410 € (T.R. 388 €)

Le Tarif Réduit (10% de réduction sur les cours de japonais) s'applique aux mineurs, étudiants et demandeurs d'emploi. **Il s'agit d'une inscription annuelle. L'élève est informé que l'intégralité du prix est due dès l'inscription et qu'aucun remboursement ne sera effectué au cas où il n'assisterait pas aux cours. Pour que l'inscription puisse être prise en compte, le règlement doit impérativement être remis en intégralité avec cette fiche d'inscription.**

L'association édite un site internet. L'inscription à l'association implique l'acceptation tacite des membres (ou de leur représentant légal) que soient publiées des photos prises lors d'activités de l'association où ils figureraient. Il est toutefois possible de s'y opposer en le signifiant par un courrier adressé à l'association.

Fait à le Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) représentant légal de (NOM et Prénom),
l'autorise à devenir membre de l'Association Japon et Culture ainsi qu'à participer à ses activités.

Fait à le Signature du représentant légal :